

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

*MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES*

**Conseil des Droits de l'Homme**  
**21<sup>ème</sup> session de l'Examen Périodique Universel (EPU)**  
**Examen de la Guinée**

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo salue chaleureusement la délégation gouvernementale de la Guinée qui vient présenter son deuxième rapport dans le cadre de l'Examen Périodique Universel.

Depuis son rapport EPU de 2010, la République de Guinée a fourni de gros efforts pour améliorer la situation des droits de l'homme et cela par la mise en application des 105 recommandations acceptées lors du premier cycle. Un Ministère chargé des droits de l'homme et des libertés publiques a été créé. De nombreuses réformes courageuses ont été entreprises pour l'instauration d'un véritable Etat de droit. Le Gouvernement a pris des mesures pour éponger le retard dans la soumission des rapports devant les organes conventionnels.

Néanmoins, des défis à relever demeurent considérables. Il s'agit notamment de la promotion et de la protection des droits des femmes et des enfants, de la lutte contre la traite des êtres humains, de la création des emplois des jeunes, de l'atteinte de la sécurité alimentaire, sans oublier l'amélioration de l'environnement politique et sécuritaire.

Deux recommandations aux autorités guinéennes :

- Poursuivre et finaliser le processus de ratification du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- Sensibiliser les leaders religieux, les magistrats et divers acteurs politiques afin de combattre les facteurs socioculturels contraires au développement harmonieux de la société guinéenne, notamment l'éradication des MGF et l'égalité entre homme et femme.

Pour terminer nous souhaitons plein succès à la Guinée pour son deuxième Examen Périodique Universel ( EPU).

Je vous remercie.

Par Sébastien MUTOMB MUJING  
Chargé d'Affaires a.i.